



MAIRIE D'ORLÉAT
4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02
Fax : 04 73 73 10 32

AR Prefecture

063-216302653-20230925-20230960-DE
Reçu le 02/10/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents :15 Votants : 17

L'an deux mille vingt-trois le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 juin 2023.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Richard PONCEPT, Grégory COINTE, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Cindy FOUR, Rémi CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER.

Ont donné procuration : Mme Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT
M. Jean-louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN

Absents : Héloïse FERRIER
Sophie CARRE

DELIBERATION

**Cadeau des agents pour départ : Mutation, retraite
N°2023/09/60**

Objet : Fonction publique : Personnel titulaires et stagiaires

Madame le Maire expose au conseil municipal qu'afin de pouvoir attribuer un cadeau pour chaque départ en retraite ou mutation il y aurait lieu à délibérer.

Madame le Maire propose de fixer à 150 € la valeur maximale pour l'attribution d'un cadeau pour les départs en retraite et mutation d'un agent communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

- Autorise Madame le Maire d'offrir au cadeau aux agents pour les départs suite à mutation et retraite d'un montant maximum de 150 €



Fait à Orléat, le 25 septembre 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230925-20230960-DE
Reçu le 02/10/2023